

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

>> Les présentes conditions sont conclues exclusivement entre la MicroEntreprise Nolwenn Faivre - * TVA non applicable, art. 293B du CGI. Dispensé d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et au répertoire des métiers. SIREN : 813 185 816 - Code APE 8551Z. Le siège social de la MicroEntreprise est situé 15 rue Dom Paul Benoit 39220 Les Rousses (France), ci-après dénommée « **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** » et toute personne physique ou morale effectuant un achat pour le projet Elles Trail' quel qu'en soit le mode de paiement et de commande sur le site www.nolwenn-faivre.com ou en direct, ci-après dénommé le « **client** ».

>> La société **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** est une société spécialisée dans le service de préparation physique (planifications d'entraînement) et d'activités sportives de culture physique et/ou de bien-être (collectivement les « Services » ou individuellement un « Service »). La société **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** vend certains de ses Services à domicile (sur rendez-vous et sous réserve que la zone d'habitation du **Client** soit couverte), en salle de coaching privé, en extérieur, en entreprise ou à distance soit via le réseau internet (courrier électronique ou sites www.nolwenn-faivre.com . Tous les Services vendus par la société **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** sont répertoriés sur les sites internet www.nolwenn-faivre.com.

>> Les conditions d'exécution des prestations de coaching sportif dans le cadre du projet Elles Trail' sont définies par le présent document.

>> PRESTATION :

> Durée

Du 1^{er} Mars au 3 Juin 2018

> Planifications d'entraînements

Nolwenn Faivre – Elles Trail' s'engage à fournir aux **Clients** une planification d'entraînements disponible via un lien internet durant toute la période du projet. Cette planification inclus 3 ou 4 séances de course à pied par semaine.

> Séances collectives « Course à pied »

Les séances collectives proposées permettent aux participantes de se retrouver afin de réaliser ensemble, en autonomie, les séances du plan d'entraînement.

06/02/2018

Ces séances ne sont pas encadrées par un coach, cependant **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** pourra être présente pour expliquer la séance aux **Clients**.

Occasionnellement, un coach diplômé pourra intervenir.

Les lieux de rendez-vous seront donnés dans un périmètre de 30km autour des Rousses.

Durant la période du projet :

- 30 séances collectives de « course à pied » seront proposées aux **Clients**. Ces séances permettent aux **Clients** de se retrouver pour réaliser en groupe la séance programmée dans le plan d'entraînement.

> Annulation ou report de séances.

Les séances collectives étant destinées à réaliser les séances du plan d'entraînement en autonomie entre participantes, il n'y a pas de raison apparente pour que celles-ci soient annulées ou reportées. En cas de conditions météorologiques à risque **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** pourra conseiller aux **Clients** d'annuler ou reporter la séance ultérieurement.

>> CONDITIONS D'INSCRIPTION :

> Inscriptions au Projet Elles Trail' 2017/2018 :

- Via le formulaire d'inscription :
<https://goo.gl/forms/OBmqPOuvCOfXsfCf2>
- Par mail : contact@nolwenn-faivre.com
- Par courrier : Nolwenn Faivre – Elles Trail' ; 63 rue Pasteur ; 39220 Les Rousses

> Certificat médical :

Le **Client** aura pour obligation de fournir à **Nolwenn Faivre – Elles Trail'**, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité sportive datant de moins de 6 mois. Sans présentation de ce certificat médical dans les 3 semaines suivant la 1ère séance, **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** se réserve le droit de refuser la présence du **Client** aux futures séances collectives autonomes et peut suspendre sa planification d'entraînement à distance. En cas de non-présentation du certificat médical, il ne sera procédé à aucun remboursement partiel ou total du montant encaissé.

>> Le client

- Doit présenter une tenue adaptée à la pratique sportive (Annexe 1 de l'arrêté du 2005)
- Doit agir en respect de son hygiène et de celle des autres.
- Doit se munir d'une réserve d'eau et alimentaire afin de contribuer au respect de sa santé.

>> Nombre de participantes au projet

Le projet Elles Trail' nécessite un nombre d'inscrits minimum de 8 personnes et limite la participation à 20 personnes.

En dessous du nombre d'inscrits minimal, **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** se réserve le droit d'annuler le projet. En cas de nombre de participantes atteint, **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** refusera les nouvelles demandes des Clients.

>> Facturation et règlement :

Les séances feront l'objet d'une facturation après inscription via les différentes possibilités expliquées ci-dessus. L'acceptation des conditions impliquera :

>Le paiement du projet Elles Trail' 2017/2018 :

Le client, une fois engagé dans le projet Elles Trail' 2017/2018, devra régler la totalité du projet quel que soit la modalité de règlement choisie. (Tarifs indiqués ci-après).

> Modes de paiement :

Le règlement peut être effectué en espèces, par virement ou par chèque à l'ordre de Nolwenn Faivre – Elles Trail'

> Tarifs Nolwenn Faivre – Elles Trail' en vigueur au 01/03/2018 : 255€

> Modalités de règlement :

Le Client a la possibilité de s'acquitter de sa facture auprès de **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** en 1 échéances de 255€ ou 3 de 85€.

> Délai de règlement :

Règlement en 1 échéance au 15 Mars 2018.

Règlement en 3 échéances au 15.03.2018 / 15.04.2018 / 15.05.2018.

Au-delà du 15 mai 2018, **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard correspondant à 10% du montant dû par

06/02/2018

mois de retard. En cas d'impayé au-delà du 15 mai 2018, le client sera averti par mail ou courrier simple. En cas d'impayé au-delà de 15 juin 2018, le client sera averti par courrier recommandé avec AR. **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** pourra envisager des poursuites auprès du Tribunal de Commerce pour récupérer le dû des séances non-réglées.

> Inclus dans le tarif :

DETAILS PRESTATIONS	Inclus
Planification d'entraînements personnalisée	✓
Séance collective autonome de course à pied mensuelle	✓
T-shirt "Elles Trail'" de la marque Kari Traa	✓
Bandeau "Elles Trail'"	✓
15% de remise au magasin Running Conseil 39 (hors promotions)	✓
20% de remise sur les produits Annecy Cosmetics	✓

> Non-Inclus dans le tarif :

- Frais de courses (déplacement, hébergement etc...)
- Inscriptions aux courses
- Frais personnels relatifs à la pratique des activités

>> CONDITION DE RUPTURE DE CONTRAT :

Le contrat pourrait être rompu en cas de :

> Pour le client :

- Problème de santé avec certificat médical à l'appui.
- Accord des deux parties.

> Pour Nolwenn Faivre – Elles Trail' :

- Cessation d'activité.
- Non-respect du contrat ou des conditions générales de vente.
- Accord des deux parties.

> Absence aux séances collectives :

Aucun remboursement ou rupture de contrat ne sera effectué en cas d'absence à une ou plusieurs séances collectives autonomes de la part du **Clients**.

>> Assurance et responsabilité :

Nolwenn Faivre – Elles Trail' dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle, souscrite auprès d'un assureur. **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** ne pourrait être tenu responsable des dommages indirects liés à ses prestations de coaching sportif.

>> Conditions d'utilisation des avis, conseils, supports physiques ou numériques, et autres informations :

L'ensemble des avis, conseils, supports physiques ou numériques et autres informations produits par **Nolwenn Faivre – Elles Trail'** dans le cadre de ses prestations de coaching sportif sont à la destination unique et pour le seul usage du **Client**, et ne peuvent être divulgués à des tiers.

>> Nous contacter :

NOLWENN FAIVRE
PREPARATRICE PHYSIQUE
15 Rue Dom Paul Benoit
39220 LES ROUSSES
contact@nolwenn-faivre.com
06 75 95 51 81